

**Révision indépendante du Comité de nomination de l'ICANN :  
rapport d'évaluation**

Rapport destiné à la Société pour l'attribution des noms de domaine et  
des numéros sur Internet (ICANN)

Par le professeur William Brown, Dr. Mark Engle et Dr. Greg Rafert<sup>1</sup>

9 janvier 2018

---

<sup>1</sup> William Brown est professeur et directeur du programme de gestion des organismes à but non lucratif à la Bush School of Government and Public Service au sein de l'université A&M du Texas. Mark Engle est directeur de l'Association Management Center. Greg Rafert est vice-président de l'Analysis Group, Inc.

## Résumé analytique

Depuis 2002, les statuts constitutifs de l'ICANN imposent la formation d'un Comité de nomination (NomCom) afin de recruter et sélectionner les membres du Conseil d'administration de l'ICANN, des organisations de soutien (SO) et des comités consultatifs (AC).<sup>2</sup> Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent que le NomCom soit soumis à une révision indépendante au moins tous les cinq ans.<sup>3</sup> Le présent rapport constitue la première étape de notre révision indépendante du NomCom, à savoir une évaluation des performances du NomCom depuis 2011. Un rapport final, qui sera publié dans le courant de l'année, comprendra également nos recommandations visant à renforcer l'efficacité du NomCom.

Les conclusions de notre révision se fondent sur les observations des réunions du NomCom tenues lors de l'ICANN60, un grand nombre d'entretiens individuels menés auprès des membres de la communauté de l'ICANN en personne et à distance, une enquête en ligne réalisée auprès des membres de la communauté de l'ICANN, la prise en compte des pratiques de comités de nomination similaires, et un examen complet des supports plus généraux publiés par le NomCom et l'ICANN. Nos processus d'entretien et d'enquête ont été conçus afin de recueillir un large ensemble de points de vue sur le rôle du NomCom, ses forces et faiblesses, et sa relation avec la communauté de l'ICANN.

Nos principales conclusions sont les suivantes :

- La mesure dans laquelle les personnes désignées et les membres du NomCom sont indépendants et privilégient les intérêts de la communauté Internet mondiale dans leurs prises de décisions est un sujet d'inquiétude au sein de l'ICANN.
- Alors que les membres du NomCom consacrent beaucoup d'efforts et de temps à leurs fonctions et disposent de vastes connaissances techniques et politiques, certains n'ont pas l'expérience requise en matière de recrutement et de sélection des candidats, notamment concernant les candidats du Conseil d'administration, pour une organisation aussi grande et complexe que l'ICANN. À cela s'ajoute une communication insuffisante entre le NomCom et les autres organismes de l'ICANN eu égard aux caractéristiques souhaitées des personnes désignées et à la question de savoir si le mandat des personnes désignées actuellement en poste devrait être renouvelé.
- Bien que le NomCom ait fait des progrès quant au maintien des politiques et procédures d'une année sur l'autre, il présente toujours un manque de continuité sur de nombreux processus et questions. De même, les processus du NomCom visant à dresser une liste de

---

<sup>2</sup> Page 20 de la Foire aux questions du NomCom de 2012 disponible sur <https://www.icann.org/resources/pages/faqs-74-2013-11-12-en>, consultée le 6 novembre 2017 ; chapitre 8, article 1 des statuts constitutifs de l'ICANN disponible sur <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en#VII-1>, consulté le 1er décembre 2017.

<sup>3</sup> Chapitre 4, article 4 des statuts constitutifs de l'ICANN disponible sur <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en#VII-1>, consulté le 1er décembre 2017.

candidats devant passer un entretien et à évaluer ces candidats ne sont pas toujours uniformes.

- On note un manque de connaissances sur le rôle du cabinet de recrutement, OB Brussels, et de la société chargée de l'évaluation, OB Frankfurt, ainsi qu'une absence de consensus eu égard à l'efficacité de ces deux entités. Le NomCom ne publie pas les informations qui fourniraient à la communauté de l'ICANN un aperçu du rôle et de l'efficacité d'OB Brussels et d'OB Frankfurt.
- Il n'est lui-même pas perçu comme suffisamment diversifié, notamment en matière de genre. Les candidats susceptibles d'être désignés au Conseil d'administration, aux SO et aux AC se sont diversifiés ces dernières années, mais le NomCom pourrait probablement continuer à renforcer la diversité de ces candidats.
- On craint également que le mandat d'un an du NomCom, même s'il est souvent renouvelé une année supplémentaire, ne permette pas une formation et un engagement suffisants de ses membres.

Ce rapport d'évaluation a été publié afin de solliciter les retours de la communauté de l'ICANN. Entre janvier et début février 2018, une période de consultation publique inclura un séminaire en ligne, des téléconférences publiques et une liste de diffusion ouverte à la participation publique. Le séminaire en ligne est prévu le 18 janvier, et les téléconférences publiques les 25 janvier et 1er février. Afin de participer au séminaire en ligne et/ou aux téléconférences publiques, veuillez contacter [mssi-secretariat@icann.org](mailto:mssi-secretariat@icann.org).

Nous intégrerons les retours dans un rapport final qui contiendra notre évaluation du NomCom ainsi que nos recommandations visant à améliorer son fonctionnement. Une version préliminaire du rapport final sera publiée à des fins de consultation publique le 19 mars 2018. La période de consultation publique durera 40 jours et prendra fin le 30 avril 2018. Après avoir intégré les commentaires de la communauté de l'ICANN, le rapport final sera publié le 1er juin 2018.